

Age dans la profession juridique

Par **makishima**, le **04/10/2019** à **19:09**

Bonjour à tous,

J'ai actuellement 24 ans et du fait que je n'ai pas eu de M2 de Droit je vais devoir attendre encore un peu avant de pouvoir terminer mes études..

J'envisager de passer un M2 dans le cadre du PPI, toutefois je doute que celui ci me soit accordé avant que je n'obtienne le CRFPA , d'autant si i s'agit de MASTER 2 qui m'ont refuser l'année dernière ... Ce qui va m'obliger d'attendre une année supplémentaire..

Ce faisant je ne commencerais pas ma carrière d'avocat avant l'âge de 29 ans

Pesez vous que cela est il rédhibitoire , est ce très avancé pour la profession ? Est ce un age tout simplement anormal ?

En vous remerciant, sachez que je nourris depuis mon deuxième redoublement un complexe concernant mon âge...

En vous remerciant,